

ASSEMBLEE GENERALE de l'ACBT du VENDREDI 15 mars 2019

Le vendredi 15 mars à 18 h dans les locaux de la MEVA, les membres de l'Association Cassidaine des Bateaux de Traditions se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation écrite à ses membres.

Participants : Les Membres du Bureau :

- Paul GOBET Président
- Philippe SIEPEN Vice-Président
- Guillaume MARTY Trésorier
- Laure KAUFFMAN Conseillère Juridique

Les Membres du Bureau absents :

- Jean -Claude CAYOL Secrétaire (absent Excusé)
- Jean-Marc GIMMIG Secrétaire Adjoint (absent Excusé)

Invités : Madame la Maire de CASSIS, représentée par Philippe DENONFOUX 1^{er} adjoint.

Invités absent : Monsieur PALMARINI du Conseil Départemental (absent excusé)

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul GOBET, Président de l'Association, secondé par Philippe SIEPEN (Vice-Président) au commandement pour la projection sur écran des différents documents.

La feuille de présence signée par tous les membres présents, permet de constater que sont présents ou représentés : 40 membres actifs sur 83 inscrits. En conséquence, le quorum du quart prévu par l'Article 10 des Statuts étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer sur l'ordre du jour.

La majorité des membres présents s'acquiesce de la cotisation 2019 auprès des trésoriers Laure KAUFFMAN & Guillaume MARTY.

En préambule, le Président Paul Gobet a proposé un hommage pour notre ami **Bernard Piche**, membre très actif de l'association qui nous a quitté dernièrement. Des applaudissements auront été préférés à une minute de silence.

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Le Président, Paul GOBET débute cette assemblée générale par la présentation du rapport d'activité de l'année 2018, rappelant les invitations et messages d'information qui auront été transmis durant l'année. Ce rapport met en évidence que le programme prévu pour 2018 a été respecté et que les objectifs ont été atteints, hors mis la Fête d'automne et sa célèbre soupe de poissons organisée à Port-Miou, annulée faute de météo favorable.

Dans sa présentation, il tient à remercier, la Ville de Cassis et ses services techniques qui ont mis à notre disposition tout le matériel nécessaire au bon déroulement de ces festivités et des manifestations sportives. Le Président, précise que c'est en grande partie, grâce aux cotisations des membres, aux subventions attribuées par la Mairie de Cassis et le Conseil Départemental 13 que nous avons pu réaliser notre programme. Nous tenons à les remercier, en se félicitant des excellentes relations que nous entretenons avec eux.

Le 9 septembre, nous étions présents au Forum des Associations. Ce qui nous a permis de mettre à la disposition des visiteurs de la documentation pour mieux faire connaître notre rôle dans le cadre de la valorisation et de la protection des bateaux de tradition.

Rapport d'activité 2018, approuvé à l'unanimité.

Le Président Paul GOBET passe la parole au trésorier Guillaume MARTY.

Présentation du BILAN FINANCIER 2018, les comptes de résultats dont les chiffres sont projetés sur l'écran. Il précise que notre trésorerie est saine, bien que le résultat 2018 sera légèrement négatif. Néanmoins, il est à noter que certains sponsors n'ont pas renouvelé leurs participations et que nous avons investi dans une commande de Tee-shirts et de pavillon aux couleurs de l'ACBT, ce qui aura compté sur l'exercice.

Au terme de la présentation, il renseigne les adhérents qui souhaitent obtenir des précisions et demande que l'assemblée donne quitus et décharge. A l'unanimité le bilan financier 2018 est approuvé.

Présentation du Budget prévisionnel équilibré pour l'exercice 2019

Paul GOBET précise que la cotisation 2019 n'augmentera toujours pas. Elle reste fixée à 25 €.

Le Président Paul GOBET passe la parole à Philippe SIEPEN (Vice-Président)

Il présente les nouveaux **tarifs portuaires** et entre autres les **tarifs de manutention**. Il souligne la gratuité du forfait de mise à terre pour les barques, qui passe de 3 à 8 jours. Une option donnant plus de temps au carénage de nos barques, résultat des interventions du bureau de l'ACBT lors des rencontres avec le Département 13.

ACTIVITES : Prévisionnel 2019. Présenté par Paul Gobet.

Avril : Participation à l'opération "**Port propre**" à Cassis.

Mai : Participation aux **voiles de Cassis**.

Juin : Le **Trophée des Barquettes** : La course à la rame sera remplacée par une parade avec nos barques dans le port de Cassis, défilé qui se poursuivra jusqu'à la crique de l'Arène pour un moment de convivialité (verre de l'amitié et de baignade partagé)

Juin : Participation à la Bénédiction des bateaux lors de la **Fête de la St Pierre**.

Septembre : Participation au **forum des associations**

Octobre : Sortie pêche, suivi le dimanche par la **Fête d'automne** et sa célèbre soupe de poissons organisé à Port-Miou.

Pour les fêtes de fin d'année, Noël, Jour de l'An, et la fête du patrimoine, la retraite aux flambeaux en juillet il est prévu que nous décorions nos bateaux de tradition.

Nous participerons aussi aux processions traditionnelles avec nos barques. Par exemple pour ramener la statue de la vierge de Port-Miou à Cassis. Les Voiles de Ste Marie Madeleine, les Rois Mages...

Des lampions sont distribués gratuitement à cette effet aux membres présent qui le souhaite.

Nota : Nos subventions étant restreintes et nos sponsors plus frileux en ces temps difficiles, une participation sera mise en place pour à certains évènements comme la Fête de L'ACBT en Juin, sachant que seul sont conviés les adhérents et leurs conjoints.

Nota : Aucun vote ne sera à l'ordre du jour puisque le bureau aura été renouvelé lors de l'AG 2018 & pour trois ans comme le précise nos statuts.

QUESTIONS DIVERSES : Des sociétaires expriment le désir d'obtenir des renseignements sur diverses questions, comme la date du dragage du port. Effectivement la situation devient critique pour certaines barques qui affleurent la vase et sur lesquelles on déplore des quilles attaquées par les vers.

Il est également signalé au représentant de la Mairie, délégué du port, Philippe DENONFOUX 1^{er} adjoint, que de nombreux moteur hors-bord sont toujours en position relevés (prohibé par le

règlement du port), rendant délicates les manœuvres de nos barques entre les pannes et d'autant plus par temps venteux. Observation approuvée par l'ensemble des membres présents.

Les membres remercient le Conseil d'Administration par des applaudissements, puis le Président invite les participants un **APERITIF DE CLOTURE** dans la salle du RDC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

En l'absence de Secrétaire, compte rendu réalisé par Philippe SIEPEN (Vice-Président)

Le Président, Paul GOBET

